

poumon, etc. Cette appréciation est difficile à faire, car on perd les malades de vue, et ceux qu'on doit revoir ne sont pas assez nombreux pour qu'on puisse décider la question. En supposant que quelques enfants deviennent scrofuleux, rien ne prouve que ce soit la guérison de l'impétigo qui en soit la cause; car bon nombre d'enfants deviennent scrofuleux et tuberculeux pulmonaires, sans avoir eu de gourmes, et, de plus, l'impétigo est quelquefois une manifestation primitive de la maladie scrofuleuse. Or, chez ces derniers, le développement de la scrofule est bien évidemment indépendant de la guérison de l'impétigo.

Il n'est donc pas établi par l'observation que la guérison des gourmes soit une cause certaine du développement prochain de la scrofule. Cela n'est pas même probable, et lorsqu'elle se manifeste, c'est que les enfants étaient antérieurement, par leur constitution, voués à cette maladie, dont l'impétigo n'était qu'un des premiers symptômes. Il est au contraire démontré que la guérison de l'impétigo n'est que très-rarement suivie d'accidents immédiats fâcheux, et qu'elle préserve les enfants du développement d'une foule de maladies fort sérieuses. Il faut donc guérir l'impétigo.

Cependant, pour concilier toutes les opinions, je dirai que l'impétigo des enfants forts et robustes, engendrés par des parents bien portants, peut être traité sans crainte des accidents éloignés. Au contraire, l'impétigo des enfants débiles et scrofuleux, de race tuberculeuse, doit être traité avec plus de ménagement; il faut le détruire peu à peu, et donner en même temps des remèdes inférieurs, purgatifs et toniques, dans le but de fortifier la constitution et de fixer sur le tube digestif le flux, salutaire peut-être, de la surface cutanée. On devrait en même temps, toujours en vue de la diathèse dont nous parlons, appliquer au bras un exutoire supplémentaire, entretenu seulement pendant quelques semaines. Toutefois, s'il fallait se prononcer entre l'emploi des purgatifs et celui des vésicatoires, je n'hésiterais pas à proscrire ce dernier moyen, qui a l'inconvénient de déterminer un nouvel impétigo sur le bras des enfants qui ont franchement la diathèse impétigineuse.

L'impétigo de la face et l'impétigo du cuir chevelu réclament l'emploi des mêmes moyens. Au début de la maladie, il faut prescrire les boissons rafraîchissantes et acidulées, les bains, les lotions émoullientes et de légers purgatifs. On a conseillé de faire des lotions avec du lait de femme, en recommandant à la nourrice d'exprimer son sein pour arroser les parties malades. Ces lotions n'ont aucun avantage sur les lotions émoullientes ordinaires.

Lorsque l'impétigo existe depuis longtemps et qu'il est passé à l'état chronique, il faut joindre à l'usage des purgatifs celui des topiques astringents.

Après avoir fait tomber les croûtes de la face et de la tête à l'aide de cataplasmes de mie de pain, de fécule ou de graine de lin, on fait raser la tête par le barbier, puis on prescrit :

Les lotions alcalines avec le bicarbonate de soude, avec les eaux sulfureuses d'Enghien, de Barèges et de Cauterets, avec une solution légère de nitrate d'argent, 5 centigrammes par 30 grammes d'eau distillée; les applications quotidiennes de *goudron pur* ou de pommade de goudron, 30 grammes sur 30 d'axonge, la pommade de *goudron blanc*, 30 grammes pour 30 d'axonge; la pommade d'*huile de cade* 30 grammes pour 30 d'axonge ou de cérat blanc, ou la pommade de *styrax*, axonge 30 grammes, onguent styrax 10 grammes, et enfin les lotions avec la liqueur de Van Swieten. Ce dernier remède doit être formulé de la manière suivante : faire tomber les croûtes; raser la tête; lotions trois fois par jour pendant un quart d'heure avec un linge imbibé de liqueur de Van Swieten pure ou étendue

de moitié d'eau. Il faut éviter de prendre une éponge, qui pourrait, par sa composition, altérer la nature du médicament qu'on emploie. On ajoutera à ce traitement la prescription d'un léger purgatif administré tous les deux jours. Ces moyens amènent la guérison en huit à dix jours.

Si l'impétigo existe en même temps sur le corps, il faut donner des bains de sublimé à la dose de 1 à 4 grammes, suivant l'âge des enfants. Cette médication est, je le répète, une des plus utiles à employer, et l'on peut la prescrire en toute confiance, sans crainte de voir survenir aucun des accidents de l'intoxication mercurielle.

CHAPITRE VI

TEIGNE

La *teigne* est une maladie parasitaire (1) des follicules pileux avec altération consécutive des poils par un végétal parasite particulier pour chaque espèce de teigne (2). Elle occupe ordinairement le cuir chevelu ou la barbe, et ne se montre sur le corps que par exception, dans les parties où il y a des poils rudimentaires.

A l'exemple de Schœnlein, Gruby, Bazin, Hardy et Ch. Robin, je considère le végétal parasite comme l'élément anatomique de la teigne; sans lui, pas de teigne; comme il n'y a pas de gale sans acarus, et pas de muguet sans dermatophyte.

Il y a une teigne primitive qui se développe d'abord dans le follicule pileux sans avoir été précédée d'une affection de la peau, et une teigne consécutive qui paraît sur des parties déjà occupées par l'impétigo, l'herpès circiné, le lichen et les eczématochroniques. D'abord la teigne est intérieure et occupe le follicule pileux (Duncan, Baudelocque, etc.), et plus tard elle se montre au dehors sous forme de croûtes jaunâtres plus ou moins caractérisées.

Bazin admet dans la teigne plusieurs variétés : 1° la teigne faveuse, 2° la teigne tonsurante, 3° la teigne mentagre, 4° la teigne achromateuse, 5° la teigne décalvante.

§ I. — Teigne faveuse.

La teigne faveuse a pour siège le cuir chevelu, et plus rarement la peau du corps. Elle se montre quelquefois sur les membres, sur le gland, sous les ongles. Elle est caractérisée par la présence de croûtes sèches, creusées en godet, jaunâtres comme du soufre et donnant lieu à une odeur *sui generis*. Elle présente trois formes que l'on désigne sous le nom de *scutiforme*, *aréolaire* et *squarreuse*.

D'abord, au début de la teigne, le follicule pileux est seul malade; sa membrane interne, altérée, devient le siège d'une exsudation dans laquelle se développent les cryptogames dont je parlerai plus loin. La racine du cheveu et la portion intracrânienne ne deviennent malades que consécutivement, étouffées en quelque sorte par le produit de nouvelle formation. Alors la peau ne présente point encore d'altération. Un peu plus tard, le mal apparaît au dehors du follicule, accompagné de cuisson et de démangeaison; à la racine du cheveu, on voit apparaître une petite tache jaunâtre à peine visible, d'heure en heure plus évidente et plus large, formée par une concrétion peu épaisse que l'on peut détacher avec l'ongle. Examinée à la loupe, cette concrétion présente une petite dépression centrale creusée en forme

(1) E. Bouchut, *Du parasitisme in Pathologie générale*, 3^e édit., 1875.

(2) Voy. Bazin, *Recherches sur la nature et le traitement des teignes*. Paris, 1855. — Ch. Robin, *Histoire naturelle des végétaux parasites qui croissent sur l'homme et sur les animaux*. Paris, 1853. p. 441 et suiv.

de godet, au centre duquel est implanté le cheveu; la petite plaque s'accroît assez rapidement en largeur et en profondeur, et au bout de quelques jours le godet est devenu très-apparent. Plusieurs concrétions semblables se développent ainsi simultanément dans le voisinage les unes des autres, puis elles se réunissent par leurs bords et forment de larges plaques arrondies. C'est à cette forme de teigne que les auteurs ont donné le nom de *porrigo scutulata*, et Bazin celui de *teigne faveuse scutiforme* ou *en écu*. Le mot *favus* appliqué à la teigne exprime surtout la ressemblance que ces plaques et leurs petites dépressions en godet ont avec les alvéoles d'un gâteau de miel, ce qui arrive chez quelques enfants où l'on voit de petits godets jaunes très-bien formés. Cet état persiste pendant très-longtemps; puis la

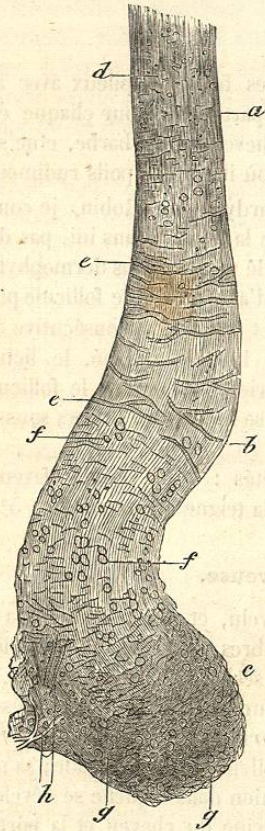


FIG. 127. — Cheveu provenant de parties atteintes de favus (*).

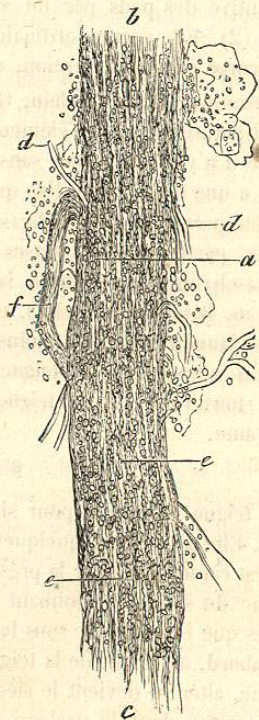


FIG. 128. — Cheveu extrait d'une plaque de la teigne tonsurante (**).

surface se dégrade, les dépressions s'affaissent, la teinte jaune prend une nuance grisâtre plus ou moins marquée. Cette forme a été appelée *teigne faveuse urcéolaire*, *porrigo* ou *tinea lupinosa*, en raison de sa ressemblance avec un amas de graines de lupin. Les concrétions de la teigne exhalent une odeur nauséuse particulière que l'on désigne assez exactement sous le nom d'*odeur de souris*. Enfin

(*) a, commencement de la tige; b, souche; c, bouton; d, fibres longitudinales entre lesquelles existent des spores; e, stries transverses; f, sporules sur la souche; g, sporules sur le bouton; h, filaments tubuleux. (Bazin, *Affections cutanées parasitaires*, pl. II.)

(**) a, tige du cheveu; b, extrémité supérieure rompue; c, extrémité inférieure cassée au niveau de la peau; d, fibres longitudinales écartées et brisées; e, sporules infiltrant la tige; f, tube sporulaire. (Bazin, *ibid.*, pl. II.)

on trouve quelquefois au-dessous d'elles les poux en plus ou moins grande quantité.

Tandis que les croûtes faveuses subissent les modifications que nous venons de rappeler, il se développe quelquefois un certain nombre de phénomènes secondaires. Ainsi, des pustules d'ecthyma se montreront à côté de véritables plaques faveuses; de là l'erreur des auteurs qui ont regardé la teigne comme une maladie à éléments pustuleux. D'autres fois il apparaîtra des vésicules suivies de squames appartenant manifestement à l'eczéma, ou de concrétions plus épaisses dues à l'impétigo. Enfin, dans certains cas, on verra se développer, et parfois en même temps que les lésions précédentes, une desquamation furfuracée qui n'est autre chose que du *pityriasis capitis*. Ce mélange de tant d'affections de nature et d'aspect si différents détermine sur la tête des productions croûteuses, furfuracées, etc., qui rendent souvent le diagnostic précis très-difficile. Cependant, dans cet assemblage de concrétions, et particulièrement sur les limites du mal, il est bien rare qu'on ne découvre pas quelques plaques jaunes à godet qui servent à déterminer la nature réelle de la maladie.

L'aspect des cheveux, devenus ternes, lanugineux, secs et cassants, fournit encore un bon élément de diagnostic. Enfin la pression exercée sur le cuir chevelu par la calotte croûteuse produit une sorte d'atrophie de celui-ci; le bulbe pileux se détruit, et la calotte s'étant détachée faute d'adhérences, il reste une surface déprimée, glabre et lisse, qui ne ressemble en rien au cuir chevelu normal. Très-souvent l'alopecie persiste là où se trouvaient les concrétions.

L'examen microscopique permet d'établir le diagnostic avec une grande précision. Les cheveux sont malades, atrophiés, couverts de spores et de sporules (fig. 127 et 128). Une parcelle de la concrétion jaunâtre ayant été posée sur un verre, délayée avec une goutte d'eau et placée sous l'objectif d'un microscope, on y aperçoit (fig. 129 et 130) les filaments d'un parasite végétal désigné sous le nom d'*Achorion Schoenleinii*; ce sont :

1° Une multitude de petits grains arrondis, légèrement ovalaires, libres ou réunis en chapelet; ce sont des *spores* ou des *sporules*.

2° Des tubes plus ou moins nombreux, flexueux, ramifiés, non cloisonnés, vides ou contenant quelques rares granules moléculaires.

3° Des tubes droits ou courbes, rarement ramifiés, contenant des cellules allongées placées bout à bout de manière à représenter des tubes cloisonnés avec ou sans traces d'articulations.

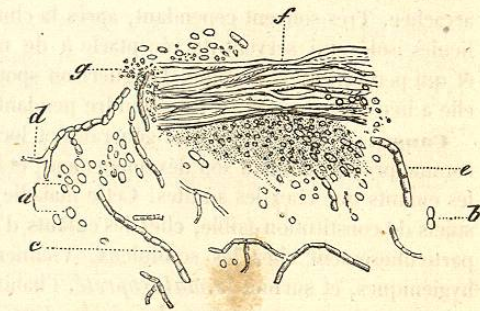


FIG. 129. — Parcelles de favus (*).

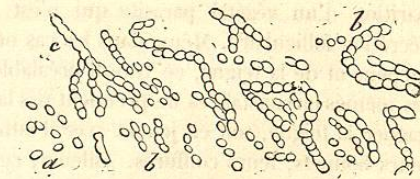


FIG. 130. — Poussière faveuse (**).

(*) a, sporules isolées; b, sporules réunies; c, chaîne de sporules; d, tubes vides; f, filaments tubuleux réunis; g, granules. (Bazin, *Affections cutanées parasitaires*, pl. III.)

(**) a, sporules isolées; b, spores en chapelet; c, tube formé de sporules réunies bout à bout. (Bazin, *ibid.*, pl. II.)

Ces tubes et ces grains constituent le cryptogame de la teigne favreuse, l'*Achorion Schoenleinii*. Une fois son existence constatée, il n'y a pas de doute possible sur la nature de la maladie.

La teigne est une des affections chroniques les plus tenaces. Il n'est pas rare de rencontrer des individus âgés de vingt-cinq, trente et même quarante ans, qui en sont atteints depuis leur enfance. Lorsque la maladie tend à se terminer spontanément par la guérison, les plaques s'affaissent, les godets disparaissent, et la surface n'offre plus qu'une sorte de poussière plâtreuse. Au-dessous, le cuir chevelu s'est également modifié, non-seulement dans son aspect, devenu lisse et luisant, mais encore dans sa structure; les follicules pileux se sont oblitérés, et le parasite, ne trouvant plus son terrain habituel de développement, meurt comme une plante arrachée. Très-souvent cependant, après la chute des plaques on voit encore des follicules isolés qui servent de réceptacle à de nouvelles végétations cryptogamiques et qui perpétuent la maladie. La guérison spontanée est donc excessivement rare; elle a lieu par places et se fait attendre pendant de longues années.

Causes. — Les causes sont générales et locales. L'âge joue un très-grand rôle comme prédisposition à son développement, et la contagion est bien plus facile chez les enfants que chez les adultes. Cette maladie se développe de préférence chez les sujets de constitution faible, chez les enfants d'un tempérament mou, lymphatique, particulièrement chez les scrofuleux. Viennent ensuite les mauvaises conditions hygiéniques, et surtout la malpropreté, l'habitation dans un lieu malsain, la mauvaise nourriture; en un mot, la misère. Une chose digne de remarque, c'est que la teigne est bien plus commune dans les campagnes que dans les villes. C'est qu'en effet dans les campagnes les soins de propreté sont encore moins observés dans les classes pauvres que dans les villes; c'est que, dans les campagnes, on couche dans des étables, au milieu d'un air chaud, humide et chargé de miasmes putrides. Il est certain qu'un travail morbide préalable se fait dans le follicule pileux avant l'apparition d'un végétal parasite qui n'est là qu'un effet d'une modification de sécrétion folliculaire. Même dans les cas où la contagion semble expliquer le développement de la teigne, ce travail préalable existe, car tous les enfants placés dans les mêmes circonstances ne prennent pas la maladie. On voit très-souvent les enfants gagner la teigne, soit en jouant avec d'autres enfants déjà malades, soit en mettant leurs bonnets, leurs coiffures. Ailleurs, ce sont des parents ou des personnes préposées à la garde des enfants qui contractent la maladie pour s'être trouvées en contact avec les petits teigneux. Dans ces cas, bien que la teigne paraisse être une affection locale, elle est toujours la conséquence d'un état général et d'une réaction du tempérament et de l'individualité de la personne sur un germe parasite destiné à périr ou à pulluler selon le terrain sur lequel il tombe.

Diagnostic, pronostic. — Le diagnostic est, en général, facile. Des concrétions d'un jaune clair assez semblable à la couleur du soufre, concrétions déprimées en godet, et dont le centre est habituellement traversé par un cheveu; la teinte terne, l'aspect lanugineux, l'état sec et cassant des cheveux, puis l'alopécie par places, tels sont les caractères de l'affection qui nous occupe, et qui diffèrent de ceux que présentent les autres maladies du cuir chevelu, telles que l'eczéma et l'impétigo. La complication de la teigne avec les affections de nature dartreuse peut, en modifiant l'aspect des croûtes, rendre le diagnostic plus difficile; restent alors les altérations du cuir chevelu et l'aspect des cheveux; et enfin, en cas de doute, l'examen microscopique est là pour résoudre la difficulté. L'existence des spores, des sporules et des tubes permettra toujours de reconnaître la nature du mal.

Le pronostic de la teigne est très-sérieux. La longue durée de cette affection, sa terminaison fréquente par alopécie, la difficulté de la guérir, justifient notre jugement.

§ II. — Teigne tonsurante ou tondante.

La teigne tonsurante ou tondante (fig. 131) est caractérisée, d'après Bazin, par la décoloration des poils, leur extrême fragilité, qui les rend susceptibles de se casser à quelques lignes de leur insertion sur la peau, par l'état chagriné bleuâtre, hérissé, des follicules pileux, et par des squames minces pulvérulentes formant de petites graines à la base des poils. Le cryptogame de cette variété de teigne a reçu le nom de *Trichophyton tonsurans*.

La teigne tonsurante primitive ou consécutive à de l'herpès circiné, aussi nommé herpès tonsurant, occupe le cuir chevelu, et elle est, beaucoup moins que le favus, suivie d'alopécie permanente (1). Il y en a trois variétés: *circinata*, *punctata* et *gyrata*.

Elle est très-contagieuse, comme l'herpès circiné lui-même, et les personnes chargées d'épiler les têtes ainsi malades contractent facilement une maladie vésicu-

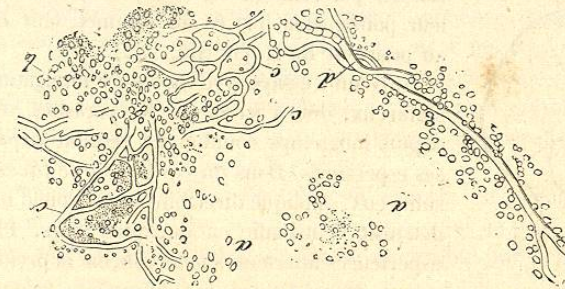


FIG. 131. — Poussière blanche qui revêt les cheveux brisés de l'herpès tonsurant (*).

leuse des mains avec durcissement et exfoliation de l'épithélium des parties voisines. J'ai vu, dans l'espace de six mois, deux épileuses et une sœur de charité chargée des soins à donner à plusieurs enfants atteints de teigne tondante, offrir, l'une à la face palmaire du poignet, l'autre au pouce, et la troisième à l'extrémité du médius, une affection cutanée semblable à celle que je viens d'indiquer.

Cette teigne est très-facile à reconnaître; elle fait à la tête une tonsure dont le fond bleuâtre ardoisé se trouve tuméfié, hérissé de follicules hypertrophiés et de cheveux coupés ras. Cette partie est en même temps recouverte de squames blanchâtres et de matière grise formant une gaine aux cheveux malades.

§ III. — Teigne mentagre.

La teigne mentagre est une maladie de l'adulte, et elle est caractérisée par la présence d'un cryptogame désigné sous le nom de *Microsporon mentagrophytes*. Elle occupe le système pileux des lèvres et du menton. Je n'ai pas à m'en occuper.

§ IV. — Teigne achromateuse et décalvante.

La teigne achromateuse est caractérisée par une décoloration des poils, accompagnée de la décoloration des parties sur lesquelles ils sont implantés. Dans la teigne

(1) Cazenave, *Traité des maladies du cuir chevelu*. Paris, 1850, p. 190 et suiv.

(*) a, sporules isolées; b, sporules réunies; c, tubes vides; d, tube sporulaire. (Bazin, *Affections cutanées parasitaires*, pl. II.)

décalvante, au contraire, il y a la même altération des poils avec alopecie rapide, mais sans squames, sans croûtes, sans décoloration des parties malades. Comme l'indique Bazin, ce dernier caractère la distingue de la variété dite achromateuse, dans laquelle il y a destruction du pigment cutané. On la reconnaît en outre par la disposition particulière de ses filaments cryptogamiques désignés sous le nom de *Microsporon Audouini*.

Traitement. — Le traitement de la teigne est resté pendant longtemps incertain, inefficace et livré à l'empirisme. Depuis le traitement douloureux par l'emplâtre de la calotte, aujourd'hui abandonné, jusqu'au traitement d'épilation moins pénible pratiqué par Mahon, que de recettes et de formules d'emplâtres, de pommades et de lotions tour à tour vantées et bientôt délaissées à cause de leur insuffisance ! Si l'on emploie la calotte, au lieu de l'arracher violemment, ce qui est horriblement douloureux, il faut d'abord endormir les enfants avec le chloroforme et on l'enlève avec les cheveux qu'elle entraîne pendant l'anesthésie provoquée.

Devergie (1) a recommandé, pour l'application de l'emplâtre, de couper de petits morceaux de toile en forme de demi-côtes de melon, de véritables triangles isocèles par conséquent, et d'une grandeur telle que, leur pointe étant placée au sommet, leur base arrive au pourtour de la tête (fig. 132).



FIG. 132. — Calotte pour les teigneux.

H. Grun a essayé avec succès les fumigations d'acide sulfureux, dont l'action sur les parasites végétaux est depuis longtemps connue. Le résultat dépassa toutes ses espérances. Dans un cas de *teigne faveuse*, l'acide sulfureux, appliqué directement par voie d'insufflation, détruisit la maladie en quelques jours. Plus de dix expériences ultérieures ont confirmé la première fumigation. Dans d'autres cas, la matière faveuse se contracte, et en quelques jours on peut l'enlever en masse adhérente à la croûte. Alors on voit dans le

cuir chevelu un trou cylindrique et profond qui a l'air d'être fait avec un emporte-pièce. Ce trou se contracte, se remplit, et il ne reste rien de la maladie. L'appareil que Grun a employé est fort simple : une pipe de terre, un bouchon auquel on ajuste un tuyau de caoutchouc. On met du soufre et quelques morceaux d'amadou dans le fourneau de la pipe ; on allume l'amadou, on bouche le fourneau et l'on souffle. Par ce moyen, un jet d'acide sulfureux est projeté sur le tubercule faveux, qui se flétrit et se détache en quelques jours.

J'ai employé le procédé de Grun, qui m'a une fois réussi, sur une teigne faveuse en train de se reproduire après une épilation. Les godets ont disparu, et le malade a guéri en quelques jours ; sur d'autres teigneux de même espèce qu'on n'avait pas encore épilés, il n'y a eu aucune amélioration, et il en a été de même pour différents cas de teigne tonsurante.

Chapelle a proposé l'huile de naphte, et il compte huit succès obtenus assez rapidement, en six semaines ou deux mois. Cet auteur s'exprime ainsi :

« D'abord je fais couper ras tous les cheveux qui avoisinent la zone morbide, et appliquer ensuite à leur surface des cataplasmes de farine de graine de lin pour faire tomber les croûtes faveuses. Une fois la peau débarrassée de ces productions croûteuses, je fais enduire la surface dénudée d'une légère couche d'huile de naphte que recouvre ensuite une compresse de flanelle. Un *serre-tête de taffetas*

(1) Devergie, *Bull. de thérap.*, 1848, t. XXXIV, p. 390.

gommé ou de *caoutchouc vulcanisé*, destiné à envelopper toute la surface du cuir chevelu, complète le pansement. Deux fois par jour, le matin et le soir, je prescris l'application de l'huile de naphte. A chaque pansement, il importe de nettoyer la surface malade avec de l'eau de savon, afin de mieux enduire la peau de la substance huileuse. Mais le point important de l'opération est celui-ci : il faut examiner chaque fois et avec le plus grand soin la surface du cuir chevelu, pour voir si cette partie de la peau ne porte pas quelques petites pustules faveuses, dont la disparition est toujours indispensable à la curation de la maladie. Si l'œil découvre quelques-uns de ces points blancs, il faut alors, non pas enlever la pustule comme par la méthode épilatoire, mais seulement la perforer avec la pointe d'une épingle ordinaire, et enlever ensuite la matière puriforme qu'elle contient. Cela fait, on étend sur la peau une couche nouvelle d'huile de naphte. De la sorte, on arrive à éteindre promptement la poussée pustuleuse à mesure qu'elle se produit. L'évolution des pustules faveuses est, comme je l'ai bien constaté, successive, au lieu d'être simultanée. Aussi importe-t-il de maintenir les cheveux coupés ras autour de la partie malade, afin de mieux observer le développement des pustules et les détruire à leur origine. L'huile de naphte exerce ici une action abortive spécifique. Elle limite en effet au point affecté sa puissance modificative, sans exercer au delà une influence destructive, comme le produisent les substances corrosives. Aussitôt qu'on a fait cesser, par l'application directe de cette huile, la poussée pustuleuse, les cheveux reprennent leur développement normal. Cette peau, qui auparavant ne présentait qu'une croûte épaisse à odeur fétide, à aspect sale, se recouvre rapidement de cheveux aussi épais, aussi consistants qu'avant l'apparition de la maladie.

» Il est plusieurs personnes dont le cuir chevelu est profondément altéré ou dont la sensibilité particulière est très-développée, qui ne peuvent supporter sans de grandes souffrances le contact de l'huile de naphte pure. Dans ce cas, pour mitiger l'action trop vive de cette substance, je fais mêler à l'huile de naphte une huile dont l'action se rapproche de la précédente, mais dont l'effet irritant est moins prononcé. L'huile de cade est celle qui m'a paru devoir être préférée. Je prescris le mélange de ces deux huiles dans une proportion indiquée par la sensibilité du malade. »

Ordinairement la maladie persiste avec une ténacité désespérante pendant des mois et souvent même des années. C'est depuis 1848 que, s'appuyant sur l'état anatomique réel de la maladie, Bazin a pu arriver à une thérapeutique véritablement rationnelle, et qui compte déjà de nombreux succès. La nouvelle méthode repose sur les deux circonstances suivantes : d'abord la nature parasitique de la teigne, et en second lieu le siège du parasite dans le follicule pileux. Suivant Bazin, la plupart des pommades ont échoué, parce que l'on avait omis la précaution de mettre à découvert l'orifice du bulbe en arrachant le cheveu, afin d'y faire pénétrer le médicament. Voici comment procède le médecin :

On commence, comme dans les autres procédés, par débarrasser la tête des concrétions faveuses et des croûtes d'ecthyma ou d'impétigo ; après les avoir ramollies au moyen de cataplasmes émoullissants à la fécule ou à la graine de lin, on nettoie parfaitement le cuir chevelu avec de l'eau de savon, et l'on coupe les cheveux en leur laissant un centimètre et demi de longueur. Il s'agit alors de préparer l'épilation et de la rendre aussi peu douloureuse que possible.

Bazin rejette les différentes préparations que l'on décore improprement du titre de *poudres* et *pommades épilatoires*, et il se borne à l'huile de cade, dont on étend chaque jour une couche sur la tête pendant sept à huit jours. Au bout de ce temps, la sensibilité du cuir chevelu est convenablement émoussée, et les cheveux

s'enlèvent avec facilité. L'épilation doit se faire en plusieurs séances, et il ne faut pas seulement enlever les cheveux au niveau des parties malades, mais encore à la circonférence, dans l'étendue de plusieurs centimètres, et même sur toute la tête, quand la maladie occupe une certaine surface.

Pour arracher les cheveux, on se sert de pinces dont les mors sont assez larges, et les cheveux sont pris et tirés un à un quand ils sont un peu espacés; mais quand ils sont très-près les uns des autres, on peut les enlever par petits pinceaux.

Il est ici une précaution très-importante pour la pratique, c'est de tirer bien exactement les cheveux dans le sens de leur implantation sur le cuir chevelu. Les uns s'insèrent perpendiculairement à la surface du cuir chevelu, les autres obliquement, et c'est précisément dans la direction de cette implantation que le poil doit être tiré. En agissant autrement, on s'exposerait à casser les cheveux et à causer une assez vive douleur. — En pratiquant l'épilation, il faut profiter de l'ouverture récente des bulbes pour y faire pénétrer l'agent parasiticide. Dans ce but, après avoir dégarni de ses cheveux une surface d'environ un centimètre carré, on fait une lotion avec une petite brosse imbibée de sublimé en dissolution, et l'on épile de nouveau les parties voisines en prenant les mêmes précautions.

Matin et soir, après avoir lavé les parties dénudées afin d'enlever les matières grasses qui se déposent sur le cuir chevelu, on les lotionne au moyen d'une éponge, ou mieux d'une brosse imprégnée du même liquide de sublimé corrosif, dont voici la formule :

Eau distillée	500 grammes.
Sublimé corrosif.....	de 1 à 10 grammes.
Alcool	quelques gouttes.

L'alcool est là pour favoriser la dissolution du sublimé. Ces lotions doivent être continuées pendant cinq ou six jours. Passé ce temps, on leur substitue des frictions avec une pommade de turbith minéral dont on enduit le cuir chevelu tous les deux jours dans la soirée. La formule de Bazin est :

Axonge	100 grammes.
Acétate de cuivre.....	de 25 à 50 centigrammes.

Sous l'influence de ce traitement, on voit les cheveux repousser au bout de quelques semaines, plus forts et plus foncés qu'auparavant. Mais dans la plupart des cas, six semaines, deux mois ne se sont pas écoulés que les concrétions faveuses ont reparu; il faut recommencer le traitement. Bazin est tellement convaincu que la guérison après une première épilation est tout à fait exceptionnelle, que, sans attendre la récurrence, il procède à une seconde épilation lorsque les cheveux ont acquis une certaine longueur, c'est-à-dire au bout d'un mois. Une troisième épilation est même fort souvent nécessaire. Il va sans dire qu'à chaque nouvelle épilation on reprend les lotions et les pommades indiquées ci-dessus.

L'*herpès tonsurant*, ou *teigne tondante*, plus difficile à guérir, doit être traité de la même manière : s'il est invétéré, il faut pratiquer l'épilation jusqu'à ce que toutes les racines des poils aient pu être extirpées. Avec des pinces à mors recourbés, on gratte, on ratisse les surfaces malades, et l'on enlève ainsi toute la substance cryptogamique. On cesse l'épilation quand la couleur bleuâtre a disparu, quand les poils repoussés ont repris leurs caractères normaux, et quand le cuir chevelu n'offre plus de rougeur ni de desquamation.

Les *teignes décalvante* et *achromateuse* doivent être soumises au même traitement d'épilation et de lotions parasitocides.

Le docteur Malago (de Ferrare), plus expéditif, affirme avoir guéri la teigne en huit minutes avec le *sulfure de chaux bibasique*. Il dit avoir réussi à l'hôpital civil sur six malades âgés de trois à douze ans. Le remède n'a besoin d'être appliqué qu'une seule fois sur les parties malades; dans deux cas seulement, il s'est vu obligé d'en répéter l'application à quelques jours de distance. Il doit être employé avec une grande circonspection, sous la forme d'une pâte molle et chaude, à l'aide d'un pinceau; il a une action caustique, et, dans le cas de favus disséminé, il faut bien faire attention de ne pas en étendre sur les parties du cuir chevelu restées intactes. Préalablement à l'emploi de ce remède, on doit raser les cheveux le plus exactement possible. On applique ensuite la pâte, qui doit être très-chaude, sous peine de ne produire aucun résultat; on la laisse agir de six à huit minutes, pendant lesquelles les malades ne ressentent aucune douleur; puis, à l'aide de lotions pratiquées avec un autre pinceau imbibé d'eau pure, ou de compresses mouillées, on enlève les traces du topique. Le remède dont il s'agit est composé de sulfure de chaux sec et de chaux récemment éteinte et réduite en consistance molle; on unit ces deux substances, et l'on en forme ainsi un sel de chaux à double base. Le mélange de la chaux récemment éteinte avec le sulfure doit être fait à chaud et peu de temps avant que le remède soit appliqué, attendu que, comme je l'ai dit, le sulfure se solidifie en se refroidissant.

En même temps que dans toutes les espèces de teigne ces moyens de traitement sont mis en usage et suivis avec toute la ténacité possible, il faut aussi que le malade soit astreint à la plus minutieuse propreté et placé dans les conditions hygiéniques les plus favorables d'habitation, de nourriture, etc.

Enfin, il ne faut pas oublier que le favus est contagieux et que les malades doivent être isolés. C'est seulement à l'aide de toutes ces précautions, et au bout de cinq, six ou huit mois, que l'on peut obtenir de bonnes et solides guérisons.

CHAPITRE VII

PEMPHIGUS

Le *pemphigus* est une affection bulleuse de la peau que caractérise une éruption de bulles, avec ou sans aréole rouge, remplies de liquide incolore ou lactescent, et suivies de croûtes minces lamelleuses.

Le pemphigus, qui se montre chez l'adulte et dans la seconde enfance sous la forme aiguë et sous la forme chronique, se développe toujours chez les nouveau-nés et chez les enfants à la mamelle comme une maladie aiguë.

Pemphigus des nouveau-nés. — Il y a deux espèces de pemphigus des nouveau-nés : le *pemphigus simple infantilis* et le *pemphigus syphilitique*. Ce dernier doit faire l'objet d'un chapitre spécial placé dans l'histoire de la syphilis des nouveau-nés.

Le pemphigus simple n'est jamais congénital; il paraît plusieurs jours ou plusieurs mois après la naissance, sous forme de bulles plus ou moins nombreuses, entourées d'une aréole rosée, remplies de sérosité claire, limpide ou légèrement opaline, et placées sur tout le corps à la surface de la peau, sans intéresser son tissu au moyen de l'ulcération. Ces caractères pourraient seuls servir à distinguer le pemphigus simple du pemphigus syphilitique qui se développe surtout à la paume des mains et à la plante des pieds; mais il y a encore les circonstances commémoratives qui, en indiquant chez les parents l'existence d'une infection récente ou éloignée, donnent un élément de plus à la conviction.